

Procès-Verbal  
de l'entretien du Secrétaire d'Etat  
Klaus Jacobi avec M. Arnold A. Kanter,  
Under Secretary for Political Affairs  
Washington, 9.12.1991

---

3701  
Iran

JAC : Je me suis rendu en Afghanistan et au Pakistan en juillet passé. Nous n'avons pas de plan suisse particulier, mais comptons soutenir le Secrétaire Général des Nations Unies. J'ai reçu à Islamabad des signaux contradictoires au sujet de votre politique : est-elle déterminée par l'Ambassadeur Tomsen ou par l'Under Secretary ? A Moscou, ni Pankin ni Bologonov n'insistent plus sur le maintien de Najibullah au gouvernement intérimaire. Leur principale préoccupation porte sur les prisonniers de guerre soviétiques qu'ils veulent voir libérer. Ils sont déçus que cette situation n'ait pas avancé. Les Moudjahedin eux-mêmes ne savent pas combien de prisonniers chacun de leurs groupes détient.

Le régime de Kaboul est isolé. Vous ne voulez pas entrer en contact avec lui, ce qui est compréhensible. Mais aucune solution ne sera trouvée sans le concours d'éléments du régime.

L'Afghanistan dispose de denrées alimentaires et d'essence. L'approvisionnement médical est moins bon.

J'ai été en contact avec le Roi à Rome. Si nous parvenons à faire s'entendre le roi, les modérés parmi les Mudjahedin et le régime de Kaboul, ainsi que certains exilés, cette coalition pourrait s'opposer aux fondamentalistes. Le problème paraît être le Pakistan, qui n'est pas en faveur d'une solution pacifique.

M. Kanter : La déclaration politique du 13 septembre que nous avons faite avec l'Union Soviétique a posé les bases d'une solution politique. La livraison d'armes américaines et soviétiques sera terminée à la fin de ce mois. Nous avons cessé d'en livrer au Pakistan en octobre, et leur livraison à l'Afghanistan cessera au 31 décembre. Mais des stocks ont été constitués de part et d'autre. Les partis auront donc les moyens de continuer le combat pendant un certain temps. Le meilleur moyen de parvenir à une solution est à travers les Nations Unies. J'ai peur que des actions parallèles

- 2 -

altèrent l'efficacité des efforts du Secrétaire Général des N.U. Je vous engage à adopter une semblable attitude. Quant au Pakistan, nous leur avons fait clairement comprendre qu'ils devaient également cesser leurs livraisons d'armement. J'ai quelques espoirs modestes qu'ils se laissent convaincre de ceci, même s'ils ne le reconnaîtront pas publiquement.

L'acceptation par les Soviétiques de voir Najibullah s'en aller équivaut presque à son expulsion. Ceci fait, le régime de Kaboul est trop faible pour s'imposer, mais ne peut pas non plus être déposé. Les Nations Unies offrent la seule perspective de succès. Si nous n'agissons pas dans ce sens, les parties au conflit saisiront chacune les offres qui leur seront faites, non pas pour faire avancer les choses mais pour les retarder.

JAC

: Je partage ce point de vue. Nous leur avons toujours dit que nous n'agirions que dans le contexte des Nations Unies.

J. de Bardel :

JAC : Iran : le nouvel Ambassadeur iranien à Berne, se référant à la phrase du Président Bush ("Goodwill begets goodwill") laisse entendre que l'Iran s'attend à un geste de la part des Etats-Unis après que Téhéran se soit pleinement engagé pour la libération des otages. Les Iraniens ne veulent surtout pas que quoique ce soit sur leurs contacts avec les Américains paraisse dans la presse, et se refusent toujours à des contacts directs, surtout avant les élections du 21 avril.

Nous leur avons dit que la question des otages n'était toujours pas close, puisque deux Allemands sont encore détenus. Le MAE Vaezi a souligné qu'ils ne faisaient pas partie de l'arrangement, et que la famille Hamadi ne les libérerait pas tant que leurs deux parents détenus en Allemagne n'étaient pas relâchés. Nous avons quant à nous quelques indications que Ron Arad est encore en vie, mais rien de concluant.

Kanter : Merci encore pour le rôle que vous jouez en Iran, modèle de discrétion, de discipline et de clarté.

Les Iraniens n'auraient-ils pas d'influence sur le sort des deux Allemands ?

JAC : Non, ils disent n'en pas avoir, même après avoir usé du maximum de leurs ressources pour obtenir la libération des autres otages.

BRE : Le Président de la République allemande n'a pas la possibilité d'octroyer une grâce présidentielle aux deux Hamadi. Seul le Président du Land où ils sont détenus a cette autorité. D'autre part, le meurtre de Higgins est une affaire qui n'est pas terminée. Les Iraniens voudraient avancer dans ces questions avec l'actuel Secrétaire Général des Nations Unies, car ils ont moins confiance dans son successeur.

K : Tant mieux s'ils estiment que le temps joue en leur défaveur.

JAC : Ron Arad pourrait bien se trouver dans les mains des gens de Mohtashemi. Ceux-là s'opposent à tout le monde et à toute amélioration des relations avec les Etats-Unis.

K : Il est totalement faux de s'imaginer que le règlement de la question des 270 millions de dollars est lié de quelque manière que ce soit à la question des otages. Nous avons tout fait pour séparer ces deux problèmes. Deuxièmement, le chapitre sur les otages n'est pas clôt. Troisièmement, si nous avons toujours eu comme politique de ne pas négocier la libération des otages, à fortiori nous ne cherchons pas à récompenser leur libération.

Nous avons offert de parler à un représentant iranien, ce que Téhéran a refusé. Nous avons déjà établi que les deux obstacles à des discussions directes étaient constitués par les otages et le terrorisme. Un de ces obstacles est en passe d'être éliminé. Si les Iraniens devaient accepter de nous parler, les perspectives pour la substance de ces discussions seraient donc meilleures. L'essentiel des sanctions sur l'Iran dépend de leur soutien au terrorisme. Quelle que soit l'issue de la question des otages, tant que l'Iran figure sur la liste des Etats soutenant le terrorisme, notre loi nous oblige à appliquer à leur encontre des sanctions.

- JAC : Je vous suggère de me remettre, au terme de vos discussions internes, une position écrite constituant votre réponse aux avances de l'Ambassadeur iranien à Berne. Une mesure de confiance de votre part aurait sans doute des effets positifs.
- BRE : La première offre de rencontre est venue de leur part, il y a deux ans. Vous leur avez offert que ceci se passe au travers de votre Ambassadeur à Ankara. Ils ont préféré La Haye. Vous ne vouliez pas qu'une confusion s'établisse avec la Commission sur les compensations qui y siégeait. Puis ils vous ont imposé une condition inacceptable : que de tels contacts soient tellement secrets que vous en veniez à en nier l'existence si une fuite survenait. Face à votre refus, ils ont considéré l'affaire trop dangereuse pour eux. Il n'est pas exclu qu'après leurs élections, ils en reviennent à leurs premières idées. Par ailleurs, vous avez expressément omis de les mentionner dans l'affaire de Lockerbie. Ils ont pensé que c'était là un signe de votre part.
- K : Qu'avez-vous en tête en matière de mesures de confiance ?
- JAC : Par exemple qu'un Iranien de Téhéran soit autorisé à diriger leur section des intérêts étrangers à l'Ambassade d'Algérie, ou que des pièces de rechange pour leurs avions civils soient mises à leur disposition.

J. J. de Dardel